



## Assistant-e en maintenance d'automobiles AFP

|                             |          |
|-----------------------------|----------|
| Description                 | <b>2</b> |
| Système suisse de formation | <b>4</b> |
| Dispositif de formation     | <b>5</b> |
| Titre obtenu                | <b>5</b> |
| Lieux de formation          | <b>6</b> |
| Conditions d'admission      | <b>7</b> |
| Programme - voie AFP        | <b>8</b> |



## DESCRIPTION

***L'assistant-e en maintenance d'automobiles AFP*** exécute des travaux simples d'entretien et de réparation de certaines parties des véhicules: pneus, roues, amortisseurs, éclairage, etc.

Il/elle change certaines pièces selon les instructions données par un-e responsable.

### ***Environnement de travail***

L'assistant-e en maintenance d'automobiles travaille dans un garage, au sein d'une équipe, en collaboration

essentiellement avec les mécanicien-ne-s en maintenance d'automobiles et souvent sous la responsabilité des mécanicien-ne-s d'automobiles. Son horaire de travail est régulier mais peut être un peu chargé à certaines périodes de l'année.

## ACTIVITÉS PRINCIPALES

### ***Maintenance et entretien***

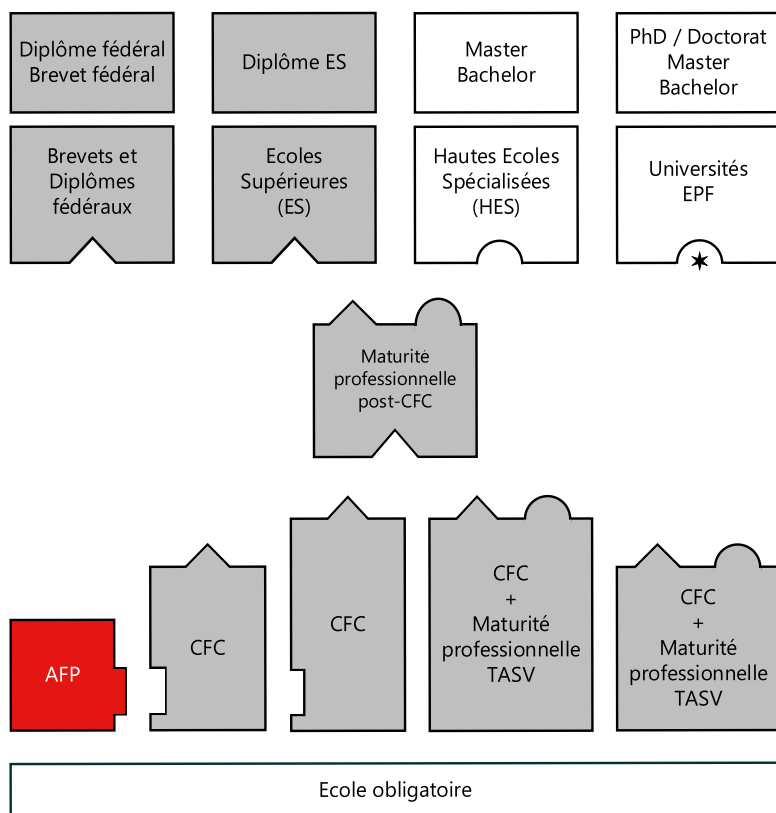
- Contrôler et entretenir les sous-systèmes et les composants d'automobiles simples, entretenir et nettoyer les véhicules;
- Contrôler le niveau des liquides des systèmes de lubrification, de refroidissement et de freinage; les mettre à niveau; nettoyer le moteur, le châssis et la carrosserie;
- Examiner l'état des pneus, des suspensions, des amortisseurs et de la direction du véhicule;
- Vérifier les batteries et en assurer la maintenance; monter et démonter des générateurs et des démarreurs en suivant les directives reçues;

- Assurer le bon fonctionnement de l'éclairage et de la signalisation, installer des prises supplémentaires sur les remorques;
- Déterminer les numéros des pièces de rechange à partir des données du véhicule et les livrer à l'atelier;

### ***Dépannage et réparation***

- Exécuter des travaux, selon instructions, sur les éléments du système de lubrification, de refroidissement ou de freinage, changer les plaquettes de freins, les pneus, poser des chaînes à neige
- Aider au démontage et montage des boîtes de vitesses, des arbres de transmission, des directions; remplacer l'embrayage;
- Assurer la maintenance et la réparation de l'échappement sous la responsabilité d'un spécialiste;
- Eliminer les déchets selon les prescriptions sur la protection de l'environnement.

Le système suisse de formation propose de nombreuses possibilités de parcours et de carrière. Le schéma ci-dessous en présente les principales voies.



Accès avec passerelle



Filière(s) applicable(s) pour l'obtention du titre  
**d'assistant-e en maintenance d'automobiles AFP**



Autres formations dispensées par le pôle Technologies et Industrie



## DISPOSITIF DE FORMATION

La formation d'**assistant-e en maintenance d'automobiles AFP** se dispense exclusivement en entreprise.

### La voie AFP en entreprise (duale)

Cette voie de formation mène à l'obtention d'une Attestation Fédérale de formation Professionnelle (AFP) en 2 ans. C'est une forme d'apprentissage qui s'adresse en premier lieu aux personnes ayant des difficultés scolaires.

La formation pratique s'effectue en entreprise et les cours professionnels se déroulent à l'école à raison d'une journée par semaine.



## TITRE OBTENU

La formation d'**assistant-e en maintenance d'automobiles AFP** est ponctuée par l'obtention du titre suivant :

Voie AFP



**Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) d'assistant-e en maintenance d'automobiles**

Le titre est délivré par l'autorité cantonale et reconnu par la Confédération.

## LIEUX DE FORMATION

Le pôle Technologies et Industrie est présent sur 3 sites dans lesquels sont réparties les différentes filières. La formation d'***assistant-e en maintenance d'automobiles AFP*** est dispensée au **Locle**.

Le Locle



Neuchâtel



La Chaux-de-Fonds



## CONDITIONS D'ADMISSION

Les conditions d'admission à la formation d'**assistant-e en maintenance d'automobiles AFP** reposent sur les *conditions d'accès au postobligatoire* définies par le Service des Formations Post-obligatoires et de l'Orientation (SFPO).

Ces conditions sont décrites en détail dans une brochure publiée par l'État de Neuchâtel et en suivant les liens ci-dessous :



[www.ne.ch/conditions-postobligatoire](http://www.ne.ch/conditions-postobligatoire)



[www.rpn.ch/parentsC3](http://www.rpn.ch/parentsC3)

L'admission est soumise à la réussite d'un test d'aptitude organisé par l'UPSA. Inscription en suivant le lien ci-dessous :



<https://organization-eassessment.gateway.one/registration>



Dès fin octobre, possibilité de s'inscrire pour la prochaine rentrée scolaire en suivant le lien ci-dessous :

[www.cpne.ch/les-poles/technologies-et-industrie/inscription/](http://www.cpne.ch/les-poles/technologies-et-industrie/inscription/)



|                            |                        |
|----------------------------|------------------------|
| <b>Test d'aptitude</b>     | > Début d'année civile |
| <b>Délai d'inscription</b> | > Début juin           |
| <b>Début des cours</b>     | > Rentrée d'août       |

|                                                                         | <b>Années</b> |            |
|-------------------------------------------------------------------------|---------------|------------|
|                                                                         | <b>1</b>      | <b>2</b>   |
| <b>CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES</b>                                   |               |            |
| Contrôle et entretien des véhicules                                     |               |            |
| <i>Contrôle</i>                                                         | 60            | 20         |
| <i>Technologie entraînement</i>                                         | 10            | 10         |
| <i>Informatique</i>                                                     | 10            |            |
| <i>Technologie moteur</i>                                               |               | 60         |
| Remplacement des pièces d'usure, soutien des procédures de l'entreprise |               |            |
| <i>Matériaux et écologie</i>                                            | 60            | 30         |
| <i>Technologie du châssis</i>                                           | 60            | 80         |
| <b>CULTURE GENERALE</b>                                                 |               |            |
| Société                                                                 | 60            | 60         |
| Langue et communication                                                 | 60            | 60         |
| <b>SPORT</b>                                                            | 40            | 40         |
| <b>COURS INTERENTREPRISES</b>                                           |               |            |
| Cours 1                                                                 | 80            | 40         |
| Cours 2                                                                 |               | 80         |
| <b>Total formation scolaire</b>                                         | <b>360</b>    | <b>360</b> |
| <b>Total cours interentreprises</b>                                     | <b>80</b>     | <b>120</b> |

Nombre indicatif de périodes pouvant être modifié  
en tout temps par la direction du pôle



**Contactez le pôle  
Technologies et Industrie**

032 886 32 32  
cpne-ti@rpn.ch

Visitez notre site pour plus  
d'informations: **[www.cpne.ch](http://www.cpne.ch)**

**CPNE**

**Technologies et  
Industrie**

centre de formation  
professionnelle  
neuchâtelois

Rue Klaus 1  
2400 Le Locle

Rue de la Maladière 84  
2002 Neuchâtel

Rue Jardinière 68  
2300 La Chaux-de-Fonds